



Pour une Église en mission...



Lettre pastorale de Mgr Laurent Dognin

Évêque de Quimper et Léon

Mars 2016

C

chers amis,

Depuis ma nomination comme évêque du diocèse de Quimper et Léon, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer dans les médias et surtout, bien sûr, au cours des célébrations que j'ai présidées depuis mon installation, le 5 juillet 2015 dans la cathédrale Saint-Corentin. J'éprouve maintenant le besoin de vous écrire cette lettre pastorale pour vous faire part de mes premières impressions sur la vie et la mission de notre Église au cœur de notre département du Finistère. Je souhaite proposer une suite féconde aux orientations diocésaines données en 2012, par mon prédécesseur, Mgr Jean-Marie Le Vert, pour une durée de quatre ans.



Comme je m'y étais engagé le jour de mon installation, j'ai entrepris cette année de rencontrer tous les prêtres pour faire connaissance avec eux. Je souhaite ainsi faire grandir la communion entre l'évêque et son *Presbyterium*. C'est la condition indispensable pour la fécondité de la mission qui nous est confiée. J'ai été heureux à cette occasion de rencontrer les diacres qui ont reçu la grâce sacramentelle d'être signes du Christ Serviteur. Il m'a été donné également de rencontrer les membres des équipes pastorales qui portent, avec les curés, la charge de mettre en œuvre les initiatives missionnaires au cœur des ensembles paroissiaux. Ces courtes visites d'une journée m'ont donné aussi la possibilité de rencontrer un certain nombre de fidèles au cours d'une messe et de partager avec eux un temps convivial. J'ai éprouvé beaucoup de joie à vivre ces premiers contacts avec « la portion du peuple de Dieu » qui m'a été confiée par le pape François. Il me reste encore quelques doyennés à visiter. J'aurai terminé avant l'été.

Mes premières visites étaient brèves mais elles m'ont déjà permis d'avoir un écho de ce qui se vit dans les doyennés. J'ai également pu percevoir le travail des services diocésains ainsi que les activités d'un certain nombre de mouvements de l'apostolat des laïcs. J'ai admiré le dévouement de beaucoup de ces personnes engagées dans la vie de l'Église, d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours très jeunes. Je pense en particulier à toutes celles qui assurent les obsèques et qui témoignent de leur foi à cette occasion. Je pense aussi à celles qui préparent les liturgies, assurent l'accueil paroissial, animent la catéchèse, visitent les malades et rendent bien d'autres services.

J'ai perçu aussi un certain nombre de difficultés, dont les curés me parlent évidemment, notamment pour renouveler leurs différentes équipes ; mais il faut rendre grâce pour tout ce qui se vit déjà. L'Église manifeste souvent une belle présence et un engagement dans la vie des quartiers et des communes, et elle est reconnue pour cela, notamment par les élus.

Mes premiers contacts avec la Pastorale des Jeunes et l'Enseignement Catholique sont aussi positifs. Dans l'Enseignement Catholique, nous avons un potentiel très important avec 65 000 élèves scolarisés et des communautés éducatives compétentes et motivées. Évidemment, comme dans le reste de la société, le défi d'une évangélisation renouvelée est une vraie préoccupation au sein de nos écoles. Des initiatives se prennent déjà en ce sens dans un certain nombre d'établissements. Il faut les encourager, et que la joie de l'Évangile touche le plus grand nombre de jeunes et leurs enseignants.

Cet encouragement, je l'adresse aussi aux responsables et animateurs des aumôneries de l'Enseignement Public. Ils s'efforcent avec dévouement de rassembler les jeunes et de les faire grandir dans la foi. De nombreux jeunes demandent à être baptisés, confirmés. C'est un beau signe que le Seigneur est à l'œuvre.



Se convertir pour annoncer l'Évangile

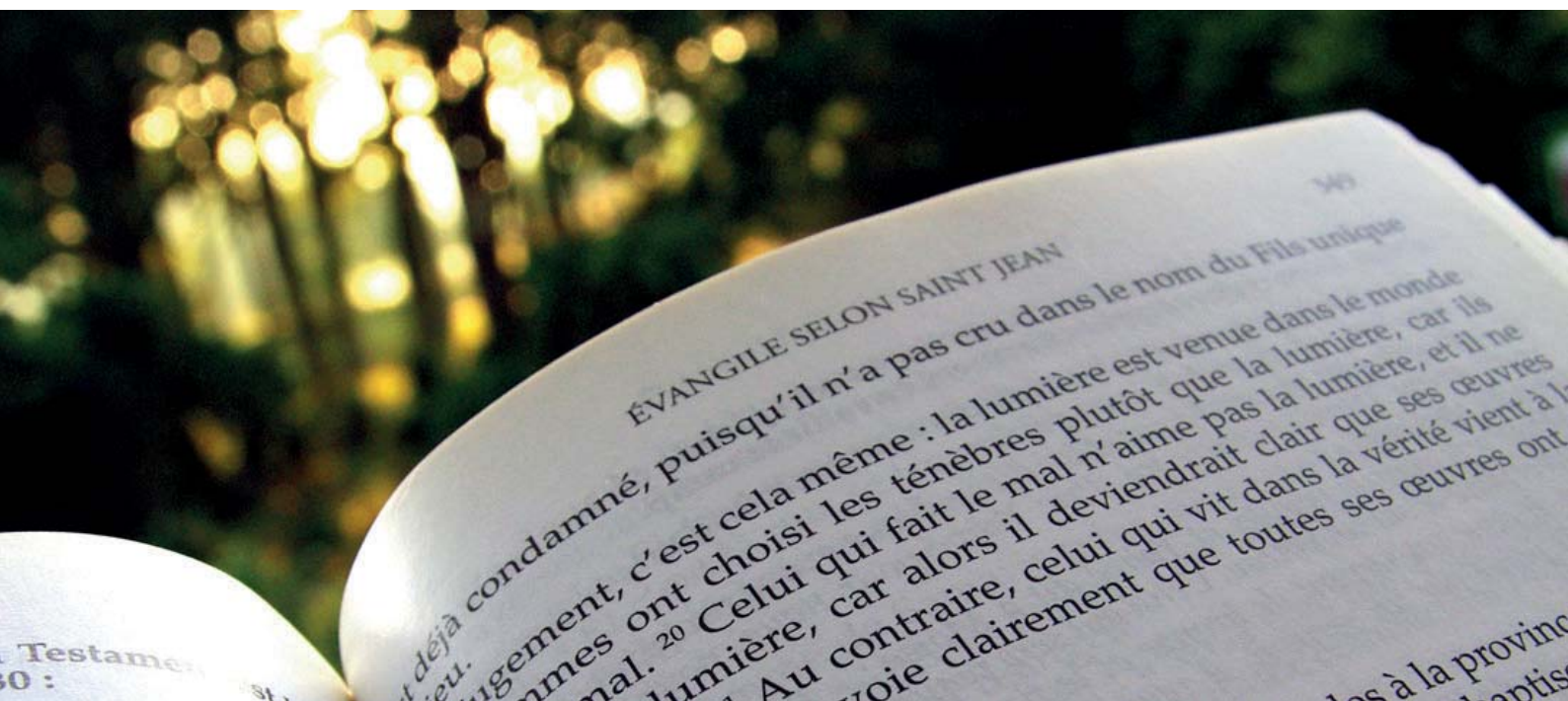
La première constatation que j'ai faite en parcourant le diocèse, c'est que l'orientation de 2012, « Évangéliser en paroles et en actes au cœur du monde », pénètre les mentalités et prend corps dans le tissu ecclésial. Les paroisses et les services diocésains prennent la mesure du défi qu'ils ont à relever dans un contexte sécularisé. Je pense aussi au service de la communication qui fait un travail remarquable pour toucher, par les moyens multimédias, des gens qui sont éloignés de l'Église.

Nous avons vraiment changé de perspective. Nous allons de plus en plus vers les gens qui ne viennent pas à l'Église. Nous croyons que le Seigneur nous précède dans leur cœur. Et nous croyons aussi que c'est à nous de leur apporter cette étincelle qui déclenchera un premier pas. Je pense aussi aux propositions qui sont faites aux fiancés ou aux parents des enfants catéchisés pour leur faire découvrir ou mieux connaître la foi chrétienne.

Cette volonté d'annoncer l'Évangile doit être soutenue et développée, notamment grâce aux formations proposées aux adultes ou aux propositions du service de l'animation spirituelle. L'enjeu est de faire grandir dans le cœur des fidèles et des prêtres, la foi et l'enthousiasme d'annoncer la Bonne Nouvelle. L'exhortation apostolique du pape François pour la nouvelle évangélisation, « *Evangelii Gaudium* – La Joie de l'Évangile », a été bien reçue. Elle nous dynamise et nous donne des orientations concrètes.

Nous devons croire que, si les chrétiens sont aujourd'hui moins nombreux en France, ils sont l'âme dans le corps pour reprendre l'expression de la lettre à Diognète (II^e siècle). Nous devons pour cela rayonner notre joie de croire et annoncer sans complexe la Bonne Nouvelle en donnant à nos contemporains des repères solides pour choisir Celui qui est « le *Chemin, la Vérité et la Vie*¹ ». Dans notre pays, qui paraît presque totalement sécularisé, beaucoup de personnes demeurent habitées par une soif spirituelle. Certaines découvrent la foi chrétienne alors que nous n'aurions jamais cru que ce soit possible pour elles. Je pense à des personnes converties issues de familles totalement athées, comme j'en ai été témoin dans certaines lettres que les catéchumènes adultes m'ont adressées

en vue de leur baptême. Ces personnes nous révèlent que lorsque nous nous donnons la peine d'oser témoigner de notre foi, le Seigneur fait germer de beaux fruits. Nous voyons que le Seigneur est bien présent, que son Esprit « travaille » au cœur du monde et qu'il ne nous abandonne pas dans nos difficultés. Mais il est vrai que, devant les défis énormes qui se présentent à nous, nous avons envie de crier comme le père de l'enfant épileptique de l'Évangile : « *Seigneur, viens au secours de mon manque de foi*² ». C'est pourquoi nous devons continuer à vivre cette conversion personnelle et communautaire qui nous fait dire comme Saint-Paul : « *En effet, annoncer l'Évangile, ce n'est pas là pour moi un motif de fierté, c'est une nécessité qui s'impose à moi. Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile !*³ ».



Des vocations à susciter

« Voyant les foules, Jésus fut saisi de compassion envers elles parce qu'elles étaient désemparées et abattues comme des brebis sans berger. Il dit alors à ses disciples : La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson⁴ ».

Nous avons tous à annoncer l'Évangile. Les fidèles laïcs prennent bien leurs responsabilités dans la vie de l'Église et c'est une bonne chose, cela reste encore à développer, mais les prêtres sont irremplaçables, leur présence est vitale pour l'Église car ils sont pour les évêques *« des auxiliaires et des conseillers indispensables dans leur ministère et leur charge de docteurs, sanctificateurs et pasteurs du Peuple de Dieu⁵ »*.

Nous pouvons rendre grâce pour ceux qui ont déjà répondu à l'appel du Seigneur et pour les jeunes qui sont en formation dans les séminaires. Ils sont huit actuellement pour notre diocèse, dont un pour la Société des Prêtres de Saint-Jacques. Deux jeunes devraient être ordonnés prêtres cette année. Cela manifeste que l'Esprit Saint est à l'œuvre et nous encourage à faire davantage pour susciter des vocations sacerdotales.

Le nombre de diacres permanents augmente, nous devons en rendre grâce. Il y aura sept ordinations cette année. Ils prennent leur place comme collaborateurs de l'évêque et servent la mission de l'Église dans divers lieux. Continuons à appeler des hommes, mariés ou célibataires, à devenir diacres pour *« servir le Peuple de Dieu dans la diaconie de la liturgie, de la Parole et de la charité⁶ »*.

La vie religieuse ou consacrée est également indispensable à la vie de l'Église et à sa mission. Nous avons besoin de fidèles qui acceptent de donner entièrement leur vie pour le Seigneur et le service des autres. Je pense à la présence précieuse des religieuses apostoliques dans les périphéries (les lieux de soin, les quartiers, les petites communes, les îles...), aux religieux et religieuses engagés dans la pastorale paroissiale ou diocésaine, mais également aux communautés contemplatives qui sont comme les poumons spirituels de l'Église diocésaine.

4 Mt 9, 36-38

5 Concile Vatican II : *Presbyterorum ordinis* n° 7

6 Benoît XVI : *Motu Proprio Omnium in Mentem* du 26 octobre 2009

Je souhaite que se développe toute l'année dans le diocèse **une prière fervente pour les vocations**, car c'est ce que le Seigneur nous demande : « *Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson*⁷ ». Ne croyons pas que la prière va convaincre le Seigneur que nous avons besoin de vocations, car il le sait parfaitement ! C'est nous qui avons besoin de prier pour nous convertir afin de faire grandir en nous le désir d'avoir des prêtres, des diacres, des religieux et des religieuses, y compris parmi nos enfants et petits-enfants ! Notre prière a également valeur de témoignage pour des jeunes qui se posent la question d'un engagement de leur vie à la suite du Christ.



Une organisation de l'Église à adapter pour la mission

Dans mes visites, j'ai découvert la fragilité de notre Église diocésaine. Au cours de mes brèves rencontres avec les prêtres, j'ai été frappé par le nombre impressionnant de prêtres âgés qui continuent de rendre service dans les paroisses et qui ne ménagent pas leurs forces pour célébrer des baptêmes, mariages, messes dominicales. Ils ont parfois plus de 80 ans et même 90 ans ! C'est beau et je trouve important que les prêtres puissent ainsi exercer leur ministère le plus longtemps possible. Beaucoup continuent ensuite de vivre leur ministère dans les maisons de retraite. Actuellement, dans le Finistère, nous avons 229 prêtres (y compris les religieux et les prêtres venant d'autres pays) mais beaucoup sont déjà retirés, seulement 87 ont moins de 75 ans. On devine assez vite que dans les cinq années qui viennent, il y aura une diminution très importante du nombre de prêtres en activité. Cette diminution forte est conjoncturelle et ne durera que quelques années. Elle est due au nombre important de prêtres qui ont été ordonnés après guerre dans les années 1950 et 1960 et qui sont en train maintenant de se retirer en raison de leur âge avancé. Le nombre de prêtres en activité va se stabiliser autour de 50 à 60 et même se développer lorsque notre effort pour susciter des vocations portera ses fruits.

Il faut reconnaître que, pour l'instant, cette situation met déjà des ensembles paroissiaux et des doyennés dans une certaine précarité et oblige les curés à prendre des décisions qui ne sont pas toujours bien reçues. Je pense notamment à la diminution du nombre de messes.

Nous vivrons dans un avenir proche, qui se profile déjà, avec moins de prêtres et moins de fidèles... Mais l'Église n'en sera pas moins pertinente dans la société car elle ne perdra rien de son élan missionnaire.

Envisager l'avenir autrement

En 1996, Mgr Guillon avait mis en place les ensembles paroissiaux afin de confier déjà plusieurs paroisses au même curé. En 2012, Mgr Le Vert avait promulgué des Orientations pour la Mission puis en 2013 pour « une nouvelle organisation territoriale au service de la mission de l'Église ». Elles prévoyaient notamment le développement d'une meilleure collaboration dans les doyennés entre les ensembles paroissiaux et la mise en place de relais de proximité pour une évangélisation renouvelée et une présence d'Église au plus près des réalités locales.

Ces réformes ont déjà porté des fruits et préparent bien l'avenir. Cependant, il apparaît clairement aujourd'hui que le nombre de prêtres disponibles, de diacres et de laïcs engagés ne permet pas de tenir ces structures partout. Il est donc temps de simplifier sérieusement notre dispositif tout en renforçant la dynamique missionnaire. En effet, et je le redis avec force, notre organisation doit être toute entière orientée vers l'annonce de l'Évangile à nos contemporains comme cela était déjà exprimé dans les Orientations de 2012.

Après avoir consulté les doyens et le Conseil Presbytéral, je considère que nous devons réduire notre « millefeuille » actuel avec les archidiaconés, les doyennés (parfois avec un seul curé !), les ensembles paroissiaux (qui regroupent plusieurs paroisses), les relais de proximité...

Cela fait beaucoup de niveaux, donc de conseils, de réunions, de concertations... Cela prend du temps et, au fond, ne correspond plus à nos forces vives. Un doyenné n'est pas une paroisse, alors qu'il est en train de le devenir, de fait, lorsqu'il n'y a qu'un seul curé !

Il est temps maintenant de franchir une nouvelle étape en érigeant à la fois des **paroisses plus larges** tout en continuant à développer des **communautés locales plus missionnaires** et proches des gens.

Vers de nouvelles paroisses...

Il nous faut aujourd'hui ériger **de nouvelles paroisses** (probablement une vingtaine pour le diocèse). Cela sera plus clair pour tout le monde et la place des prêtres, et notamment celle du curé, sera mieux repérable. L'organisation sera simplifiée et conforme au droit de l'Église, qui ne prévoit pas, normalement, plusieurs paroisses pour le même curé. Cela évitera également un cumul de conseils et d'équipes pastorales.

Au cœur de ces paroisses nouvelles, un lieu centre avec un curé, pasteur de tout cet ensemble, éventuellement d'autres prêtres jeunes ou âgés, des diacres, des laïcs en mission, une équipe d'animation pastorale, un conseil aux affaires économiques, un secrétariat. Toutes les activités n'en seront pas pour autant centralisées ; des lieux d'accueil et de réunions pourront être maintenus, avec discernement, en différents endroits du territoire paroissial.

Plus j'avance dans mes visites et plus je pense que les Orientations de 2012 ont bien préparé ce changement. Certains doyennés ont déjà mis en place une pastorale commune (catéchèse, préparation au baptême et au mariage, etc) qui font évoluer la structure même du doyenné en une paroisse de fait !

Il est trop tôt pour dire aujourd'hui que tous les doyennés deviendront de nouvelles paroisses. Dans certains lieux, il faudra peut-être revoir le découpage actuel et tenir compte de l'évolution des bassins de population, mais dans beaucoup de doyennés, et avec l'expérience déjà ancienne des ensembles paroissiaux, les Orientations de 2012 ont posé de bonnes bases.

Derrière cela, il y a le défi de l'évangélisation qui est en jeu, comme je l'ai dit au début de cette lettre... D'où l'importance des communautés chrétiennes locales.

... avec des communautés locales missionnaires

Ces grandes paroisses supposent en effet de développer des **communautés chrétiennes locales** qui auront la charge d'assurer au plus près des gens, dans les communes ou les quartiers, la triple tâche de l'Église :

- *Annoncer l'Évangile* (la catéchèse des jeunes et des adultes, les partages de la Parole de Dieu, les initiatives d'évangélisation comme des semaines missionnaires, etc) ;
- *Célébrer le Salut* (les temps de prière publiques : le rosaire, l'adoration eucharistique, la louange, la célébration des obsèques, l'ouverture et l'entretien des églises, pour favoriser la dévotion personnelle, etc) ;
- *Servir la vie des hommes* (le service des plus pauvres, la visite des malades, la proximité avec la vie des gens : familiale, professionnelle, vie fraternelle, convivialité, etc).

Si des chrétiens d'une commune sont trop peu nombreux pour assumer ces trois tâches, même de façon modeste, ils devront s'unir avec d'autres communes. Cela correspondrait, sans doute, à ce que nous vivons aujourd'hui avec les *ensembles paroissiaux*. Tout cela à l'intérieur d'une même grande paroisse.

Les orientations de 2012 allaient déjà dans ce sens avec notamment la mise en place des *relais de proximité* mais il faudra élargir leur mission. Ces communautés chrétiennes locales devront être guidées par une personne responsable, nommée par l'évêque et reconnue par tous pour ce service d'Église.

La messe du dimanche, sommet et source de toute la vie chrétienne, doit pouvoir rassembler toutes ces communautés locales. Le curé travaillera étroitement avec les responsables de ces communautés. Il portera cette charge avec les autres prêtres, les diacres et l'équipe d'animation pastorale.

On ne peut pas faire de grandes paroisses sans développer en même temps des communautés chrétiennes locales qui soient vraiment missionnaires.

Comment avancer maintenant ?

J'ai demandé au Conseil Presbytéral, nouvellement élu⁸, de se mettre au travail pour proposer un projet avant l'été. Ce projet sera soumis à tous les fidèles dès l'automne 2016 pour une érection de ces nouvelles paroisses à Pâques 2017. Les nominations de la rentrée 2017 en tiendront compte.

Notre diocèse est riche de ses sanctuaires et de ses traditions. Nos pardons sont de beaux lieux d'évangélisation, si nous avons le souci d'en raviver les intuitions profondes. L'année de la Miséricorde est une belle occasion pour renouveler notre foi. Que nos pèlerinages et pardons soient aussi, pour nous, l'occasion de prier pour notre Église diocésaine afin que la Miséricorde du Seigneur se répande sur nous tous.

Que les moines et les moniales nous soutiennent aussi de leur prière.

Le réaménagement pastoral a pour seul but l'annonce de la Bonne Nouvelle du Salut à nos contemporains. Pour cela, nous avons besoin de nous ressourcer dans la foi car c'est en devenant disciple que l'on peut être missionnaire car « *si quelqu'un a accueilli cet amour qui lui redonne le sens de la vie, comment peut-il retenir le désir de le communiquer aux autres ?*⁹ »

8 **Can. 495 § 1** Dans chaque diocèse sera constitué le Conseil Presbytéral, c'est-à-dire la réunion des prêtres représentant le presbyterium qui soit comme le sénat de l'Évêque, et à qui il revient de l'aider selon le droit dans le gouvernement du diocèse, dans le but de promouvoir le plus efficacement possible le bien pastoral de la portion du peuple de Dieu confiée à l'Évêque. Voir la liste des 23 prêtres de ce conseil dans « Église en Finistère » n°243 – janvier 2016.

9 Pape François. *Evangelii Gaudium* n°8



Confions notre diocèse au Seigneur avec le secours de la Vierge Marie, de sainte Anne, de saint Corentin, de saint Pol Aurélien, de saint Guénolé et de tous les saints et saintes qui ont évangélisé le Finistère depuis des siècles :

En cette Année sainte de la Miséricorde, nous te confions Seigneur notre département du Finistère et tous ceux qui y vivent et y travaillent.

Que ton Esprit Saint nous donne le souffle missionnaire pour leur annoncer joyeusement, et avec une audace renouvelée, la Bonne Nouvelle du Salut.

Donne-nous la grâce de savoir accueillir les vocations sacerdotales, diaconales et religieuses que tu fais déjà germer dans le cœur de tes fidèles. Rends-les disponibles à ton amour miséricordieux pour le bien de tous.

*Nous te confions notre projet de nouvelles paroisses afin qu'il soit vraiment au service de la mission que tu nous confies par Jésus le Christ notre Seigneur.
AMEN*

Le 27 mars 2016, jour de Pâques de l'Année Sainte de la Miséricorde.
« Christ est ressuscité. Il est vraiment ressuscité. Alléluia ! »

✠ **Laurent DOGNIN**
Évêque de Quimper et Léon



